

Comité Directeur

Réunion du 15 octobre 2017 à St Etienne

- Présents : Jean-Pierre SIUTAT– Président.
Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EÏTO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI et Stéphanie PIOGER et Yannick SOUVRE.
MM. Patrice ALEXIS, , Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Patrick HAQUET, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMMONET, Mili SPAHIC et Luc VALETTE.
- Invités : MM. Christophe BRUN, Jean-Pierre BRUYERE, Jean-Pierre GOMEZ, Noël GRANGE et Yannick SUPIOT.
- Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS, Jean COMPAGNON et Rémy GAUTRON.
- Excusés : Mme. Carole FORCE
MM. Alain BERAL, Christian AUGER et Boris VENDRAN
- Assistent : Mme Léa DUMAS et M. Patrick BEESLEY

Numéro d'annexe	Titre
1	2017-10-03 CHARTE DES OFFICIELS V1bis MMY
2	2017-10-15 CD Présentation SG V1 TBE
3	2017-10-15 Point RH CD
4	2017-10-12 B.F DTN St Etienne
5	2017-10-13 CD Actions Commission Mini et Jeunes - VFIN
6	2017-10-11 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués - VFIN
7	2017-10-15 CD Retour enquêtes emploi CDT v2pco
8	2017.10.12. 4 REGLEMENT CHALLENGE DU LICENCIE 2017-2018 – AMA
9	2017-10-15 CD 6 DAJI DU modifications réglementaires 2017-2018
10	2017-10-13 1-HN BF Point général VDef

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Comité Directeur que le nombre de licenciés est inférieur de 18 000 licences par rapport à la même date l'année dernière. Certaines structures accusent un retard de 35%. Il pense que le nombre de licenciés sera en légère baisse à la fin de la saison.

Il remercie Noël GRANGE et son équipe pour l'organisation de cette Assemblée Générale et des nombreuses réunions en marge de cette AG.

2. Présidence

a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT signale que le match de qualification de l'Equipe de France Féminine du 14 février se déroulera à Brest.

Il fait ensuite un rappel du conflit opposant la FIBA à l'Euroleague. Il indique que, parmi les joueurs de la Team France sélectionnés, certains évoluant en EuroLeague seront convoqués pour le premier rassemblement de l'équipe.

Il ajoute qu'il a rendez-vous avec M. BAUMANN à Genève, ainsi qu'avec d'autres fédérations, afin d'évoquer ce sujet. Il précise que la FIBA a proposé de décaler les rencontres d'une journée afin de ne pas les superposer aux matches d'Euroleague. Les clubs ont refusé cette proposition.

b. Tour de table sur les compétitions des Championnats de France

Un tour de table et un débat se déroulent concernant la refonte des championnats de NM3 et de NM1.

c. FFBB 2024 : point de l'étude

Jean-Pierre SIUTAT informe le Comité que l'étude a été confiée au cabinet KTMG (ex KENEO) et que Loïc DUROSELLE en est le chef de projet. Un point étape sera fait lors du Bureau Fédéral du mois de novembre et les propositions seront présentées lors du Comité Directeur de décembre. Cette étude a pour but de mettre en place une stratégie de développement du 3x3 et des nouvelles pratiques (Basket Santé, personnes en situation de handicap, basket en entreprise, etc...). Il précise que le 5x5 reste le cœur de métier de la Fédération, mais que de nouveaux acteurs proposent du basket sous toutes ces formes, il faut donc modifier nos offres de pratiques. Il ajoute qu'un Comité Technique se réunit 2 fois par semaine et présentera l'avancée des travaux au Comité de Pilotage qui se réunira avant le Bureau Fédéral et le Comité Directeur.

d. Charte des officiels V1bis – Validation – M. MARGUERY – (1 document sur plateforme -)

Michel MARGUERY présente la charte des Officiels V1bis (voir l'annexe 1).

Validation du Comité Directeur

3. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe le Comité qu'un ajustement budgétaire pourrait être effectué en cours de saison en fonction de l'évolution du nombre de licenciés.

4. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE remercie le Comité de la Loire pour l'organisation de cette Assemblée Générale et ajoute que le forum a été un réel succès. Il regrette cependant qu'une conférence thématique n'ait pu se tenir faute de temps. Il signale que l'appel à candidature pour l'Assemblée Générale 2020 sera lancé prochainement.

Il présente ensuite le calendrier des Réunions de Zones du mois de novembre 2017 ainsi que celui des Assemblées Générales Extraordinaires des Ligues (voir l'annexe 2).

b. Composition commissions

- Chambre d'Appel

Il propose ensuite des modifications dans la composition de la Chambre d'Appel (voir suite de l'annexe 2).

Validation par le Comité Directeur

- Commission Fédérale de Discipline

Il propose ensuite des modifications dans la composition de la Commission de Discipline (voir suite de l'annexe 2).

Validation par le Comité Directeur

- c. Délégation CCR Grand Est

Il expose ensuite la demande de délégation CCR Grand Est (voir suite de l'annexe 2).

Validation par le Comité Directeur

- d. Consultation à distance de l'AG pour l'adoption de la nouvelle convention FFBB/LNB

Thierry BALESTRIERE propose que la nouvelle convention FFBB/LNB soit adoptée lors d'une consultation à distance de l'Assemblée Générale.

Validation par le Comité Directeur

Enfin, il informe le Comité que Pierre COLLOMB a été nommé 1^{er} suppléant du Jury d'Honneur.

5. Direction Générale / Direction Technique

- a. Point général

Patrick BEESLEY fait un point sur les derniers mouvements de personnel (voir l'annexe 3), puis sur les qualifications de l'Equipe de France Féminine pour le Championnat d'Europe 2019 et de l'Equipe de France Masculine pour la Coupe du Monde 2019. Il présente ensuite le Camp Inter Zones. (Voir l'annexe 4).

6. Délégation à la Marque

- a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe le Comité Directeur que la Fédération compte actuellement 35 sociétés partenaires.

Il rappelle que l'opération Kinder, qui se déroulera du 6 au 16 décembre sera une grosse réussite : 1020 clubs sont déjà inscrits, ce qui représente plus de 100 000 enfants et cela s'amplifie d'année en année.

Ensuite, les Journées Nationales de l'Arbitrage avec La Poste ont été lancées. On fête les 10 ans de coopération entre La Poste et les arbitres de quatre sports (basket, handball, football et rugby). Différentes opérations auront lieu afin de promouvoir l'esprit sportif, tant sur les matches amateurs que professionnels.

Il rappelle quelques dates :

- Du 7 octobre au 12 novembre : différentes opérations sur les matches amateurs
- Le 11 octobre : conférence de presse Médian, avec les quatre ambassadeurs, dont Emmeline NDONGUE pour le Basket
- Le 19 octobre : lancement des Journées Nationales de l'Arbitrage sur les Champs Elysées en présence du Ministre et des Présidents de fédérations concernés
- Du 20 au 30 octobre : mise en place des protocoles sur les matches professionnels

Jean-Pierre HUNCKLER signale ensuite que deux voyages sont programmés afin de suivre nos joueurs internationaux. Le premier est un voyage aux Etats-Unis du 4 au 11 mars 2018, sur la côte Ouest, afin d'assister à des matches d'Alexis AJINCA, Evan FOURNIER, Tony PARKER et Geoffrey LAUVERGNE.

Le second est un voyage de supporters à Anvers afin d'encourager l'Equipe de France lors du premier match de qualification à la Coupe du Monde. Il précise qu'il s'agit d'un voyage court (1 nuit sur place) et que ce type de déplacement est idéal pour inviter des partenaires – ou de potentiels partenaires – et de passer un moment privilégié avec eux et leur faire découvrir le basket de Haut Niveau.

Il annonce que la billetterie pour le match de l'Equipe de France Féminine à Villeneuve d'Ascq sera ouverte la semaine prochaine. Concernant le match de l'Equipe de France Masculine à Rouen, la billetterie est ouverte. Les achats de places peuvent se faire sur le site de la Fédération.

7. Délégation à la Formation et à l'Emploi :

a. Officiels : obligations médicales associées à la pratique des arbitres

Suite au courrier envoyé à la COMED par le Président de la Ligue des Pays de la Loire et les présidents des CD44, 49, 85, 72 et 53, concernant la nécessité pour les arbitres clubs de plus de 35 ans de passer un ECG, Bernard DANDEL rappelle la procédure qui concerne les dossiers médicaux des arbitres : un dossier unique a été élaboré pour tous les arbitres quel que soit leur niveau. Les arbitres clubs de moins de 35 ans peuvent consulter un médecin de famille, tous les autres doivent consulter un médecin agréé. Les arbitres clubs et départementaux envoient la page 5 de leur dossier à leur Comité Départemental et les arbitres Régionaux ou Championnat de France envoient le dossier complet à leur Ligue.

Après des échanges avec Thierry BALESTRIERE, le dossier a été simplifié pour les arbitres joueurs de moins de 35 ans, une nouvelle note a été envoyée dans ce sens.

Bernard DANDEL rappelle que les arbitres clubs de plus de 35 ans sont, parfois, des sujets à risques : consommation de tabac, pas d'activité physique régulière, surpoids... Il rappelle également qu'en cas d'incident lors d'une rencontre, c'est la responsabilité du président du club qui est engagée. Cette procédure vise donc à protéger les dirigeants des clubs.

Une étude sera menée sur le nombre d'arbitres clubs concernés par la demande de la Ligue des Pays de la Loire et ses Comités.

Christophe BRUN remercie la COMED pour son aide dans la recherche de médecins agréés et pour lui avoir donné une dérogation pour cette année afin que les arbitres départementaux de moins de 35 ans puissent consulter un médecin de famille et que le Médecin Régional valide lui-même ces dossiers.

b. Composition des ERO

Stephane KROEMER signale que, suite à la validation par le Bureau Fédéral des Equipes Régionales des Officiels, quelques ajustements sont à faire. Il propose donc :

- Dans la PACA, remplacement de Jean-Claude JUSTIGNANO (suite à sa démission) par Anne FILLATRE
- Dans les Pays de la Loire, ajout de Franck JOUNIER au poste de Responsable de l'évaluation des Arbitres
- Dans les Hauts de France, remplacement d'Orlane DANEL par Coralie DUBOIS

Validation de ces propositions par le Comité Directeur

8. Délégation à la Jeunesse et aux Territoires

a. Point général

Catherine GISCOU informe le Comité Directeur que le nombre de licences OBE a passé la barre des 25 000 : cela représente le quart des licences faites l'année dernière. Elle ajoute qu'il faudra néanmoins se concentrer sur la notion de passerelle entre le basket à l'école et l'école de basket.

Elle ajoute qu'elle rencontrera les représentants de l'UNSS le 20 octobre et l'USEP le 1^{er} décembre.

Elle a déjà eu rendez-vous avec la FFSU lundi 9 octobre durant laquelle des évolutions ont été prévues permettant aux équipes universitaires élites de mutualiser les moyens entre équipes d'une même métropole et d'avoir donc des équipes avec des niveaux de jeu plus intéressants. De plus, les équipes élites pourront recruter dans les grandes écoles.

Elle signale que le dispositif de formation e-marque va être renforcé, l'e-marque devenant obligatoire sur les Championnats Elite et N2.

Ensuite, elle rappelle que le 27 novembre aura lieu la signature du partenariat avec le CUB de Rouen : cela concerne 75 étudiants qui, dans le cadre de leurs stages, pourront intervenir auprès des clubs.

b. Débriefing Forum MiniBasket et perspectives

Agnès FAUCHARD signale que chez les babys, beaucoup souhaitent être surclassés en U7, ce qui actuellement est impossible et fait perdre des joueurs. Elle souhaite donc qu'une réunion soit organisée avec la COMED sur ce sujet.

Elle fait ensuite un bilan du Forum National MiniBasket qui s'est tenu à Eymoutiers les 25, 26 et 27 août 2017 (voir l'annexe 5).

c. Evolutions du JAP

Elle présente ensuite les évolutions du JAP (voir la suite de l'annexe 5)

Gérald NIVELON souhaite travailler avec la Commission MiniBasket sur le principe d'étoilisation et faire un lien entre les labels départementaux EFMB et fédéraux.

d. Validation des Ecoles Françaises de MiniBasket

Agnès FAUCHARD propose la liste des Ecoles Françaises de MiniBasket (voir l'annexe 6).

Validation de la liste par le Comité Directeur

Elle souhaiterait qu'une plateforme soit dédiée au dépôt et au traitement des dossiers EFMB.

e. Enquête emploi

Anne-Marie ANTOINE présente ensuite les résultats d'une enquête menée sur l'emploi (voir l'annexe 7).

f. Evolutions du challenge licencié

Elle présente ensuite les évolutions du Challenge du Licencié (voir l'annexe 8). Ce point sera ajouté à l'ordre du jour des Réunions de Zones.

Validation du Comité Directeur

9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER signale qu'un article sur les JIG a été publié dans le journal de la veille.

b. Désignation du délégué intégrité

Stéphanie PIOGER propose que Jean-Philippe GAUDICHAU soit désigné Délégué Intégrité.

Validation du Comité Directeur

c. Adoption du Document Unique Précisions réglementaires (licences AS et règlement disciplinaire)

Elle présente ensuite les modifications réglementaires pour la saison 2017-2018 (voir l'annexe 9).

Validation du Comité Directeur

d. Modifications réglementaires pour les clubs ultra-marins

Stéphanie PIOGER propose une modification réglementaire pour les équipes ultra-marines évoluant en NM3 et NF3 : le règlement particulier de ces championnats prévoit l'obligation pour les clubs d'avoir :
1 autre équipe senior de niveau inférieur + 2 équipes de jeunes de catégories différentes (U20 ou U18 ou U17 ou U15 ou U13) ; OU 1 équipe de jeunes (U20 ou U18 ou U17 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.

Cependant, sur ces territoires les clubs sont en difficultés pour remplir ces critères. Elle propose donc une disposition transitoire pour les clubs ultra-marins pour deux saisons à savoir :

1 équipe de jeunes (U20 ou U17 ou U15 ou U13)
+ 1 Ecole de MiniBasket

Elle demande donc une application immédiate de la modification de l'article 6 pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

Thierry BALESTRIERE propose de réfléchir à l'intégration des clubs ultra-marins à la Charte des Officiels.

10. Délégation aux Pratiques Sportives

- a. Présentation des candidatures à l'organisation des phases finales

Alain SALMON présente les candidatures reçues pour l'organisation des phases finales.

Il signale qu'il manque des candidatures pour l'accueil des Coupes de France U17 Masculine et Féminine.

Une nouvelle proposition sera effectuée lors du Bureau Fédéral du 03 novembre 2017.

11. Délégation au Haut Niveau

- a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur le début de saison de LFB, LF2 et NM1. Il présente également un bilan de l'OPEN LFB et des Pré-OPEN LFB (voir l'annexe 10).

Il en ressort que l'on pourrait intéresser aux résultats les clubs participants aux pré Open. De plus, concernant l'OPEN LFB, le public n'était pas au rendez-vous. La question se pose des efforts faits par les clubs pour remplir la salle.

12. Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la Fédération, en particulier président et vice-président(e)s, ne prendront pas parti dans les élections prochaines des nouvelles ligues régionales, en particulier dans le soutien d'un candidat plutôt que d'un autre. Intervention de Stéphanie PIOGER qui précise également sa position au sein de la région AURA pour laquelle elle est missionnée par le Bureau Fédéral afin de faciliter la fusion des 3 ligues.

Gérald NIVELON signale que le Forum Citoyen se déroulera les 24, 25 et 26 novembre 2017.

Jean-Pierre SIUTAT remercie de nouveau Noël GRANGE et son équipe pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Prochaine réunion du Comité Directeur les 1^{er} et 2 décembre 2017 à Paris.